

La Direction générale de l'armement (DGA) a qualifié le [lance-roquettes unitaire \(LRU\)](#) le 16 mai 2014. Cette décision intervient suite à des campagnes de tirs effectuées en août 2013 aux Etats-Unis et en novembre dernier au centre « DGA Essais de missiles » à l'île du Levant (Var).

Le LRU permet des frappes par tout temps, précises et réactives, jusqu'à 70 km. Il est destiné à traiter des objectifs ponctuels avec des effets collatéraux réduits.

Ce programme est mené en coopération avec l'Allemagne et l'Italie. Il consiste à transformer des lance-roquettes multiple (LRM), entrés en service au début des années 90, pour leur permettre de tirer la munition à charge explosive unitaire M31.

Le marché a été passé par le *Bundesamt für Ausrüstung, Informationstechnik und Nutzung der Bundeswehr* (BAAINBw), homologue allemand de la DGA, en septembre 2011 à la société Krauss Maffei Wegmann, à la tête d'un montage industriel franco-allemand incluant Thales, Airbus Defence and Space et Sagem (groupe Safran). Les 13 lanceurs français ainsi modernisés seront livrés au 1er Régiment d'artillerie de Belfort d'ici fin 2014.